

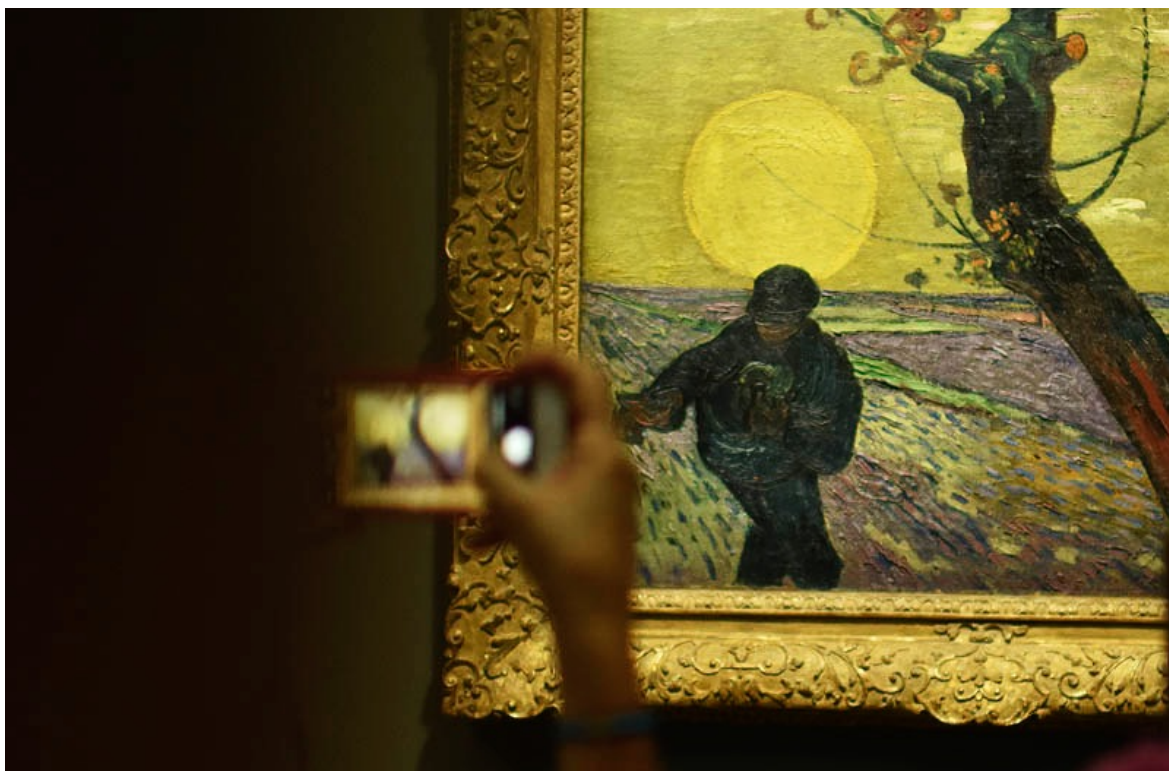
FONDATION
VINCENT
VAN GOGH
ARLES

ADHÉSION
ENTREPRISES

LA FONDATION VINCENT VAN GOGH ARLES

C'est à Arles que Vincent van Gogh produisit ses oeuvres les plus emblématiques qui, grâce à leur modernité, continuent d'influencer les artistes contemporains. Le peintre rêvait également de fonder dans cette ville un « atelier du midi ». Près de 130 ans après le séjour de l'artiste, la Fondation Vincent van Gogh Arles propose un éclairage singulier sur le génie du maître hollandais en confrontant son oeuvre à la création actuelle.

Depuis son ouverture en 2014, la Fondation présente des expositions temporaires réunissant une ou plusieurs toiles de Vincent van Gogh prêtées par des institutions privées et publiques, notamment le Van Gogh Museum d'Amsterdam. Ces tableaux sont présentés au gré des expositions en regard d'oeuvres d'artistes actuels de renommée internationale tels Alice Neel ou David Hockney, mais aussi en regard du travail d'artistes modernes ou contemporains de Van Gogh. La Fondation Vincent van Gogh Arles est reconnue d'utilité publique.



VOS CONTACTS :
LAURENT EGINARD
L MONICA RAMBERT-BORI
MEMBERS@FVVGGA.ORG
+33 (0)4 88 65 82 85
FONDATION VINCENT VAN GOGH ARLES
20 RUE DE LA LIBERTÉ - 13200 ARLES
WWW.FONDATION-VINCENTVANGOGH-ARLES.ORG

SOUTENEZ-NOUS

TROIS RAISONS D'ADHÉRER

+ Découvrir ou redécouvrir des œuvres originales de Vincent van Gogh issues des plus prestigieuses institutions culturelles internationales et de collections privées

+ Explorer la création actuelle à travers les œuvres d'artistes contemporains confirmés ou émergents

+ Participer à la mission première de la Fondation : favoriser l'accès à la culture et la transmission de l'art à tous les publics

Catégories	Montant de l'adhésion	Coût réel*
AMI	500 €	200 €
PARTENAIRE	1 500 €	600 €

LES AVANTAGES :

AMI

- ✓ Une invitation (valable pour deux personnes) pour chaque vernissage, comprenant une visite guidée suivie d'un cocktail dînatoire en présence des artistes et des commissaires d'exposition.
- ✓ Mention de votre soutien sur la page dédiée du site internet et sur le mur des partenaires.

PARTENAIRE (en plus des avantages des membres actifs)

- ✓ Deux invitations (valables pour quatre personnes) pour chaque vernissage, comprenant la visite guidée suivie d'un cocktail dînatoire en présence des artistes et des commissaires d'exposition.
- ✓ Deux laissez-passer coupe-file annuel (accès illimité à la Fondation).
- ✓ Dix billets d'entrée à offrir valables pour l'année.
- ✓ Mention de votre soutien sur la page dédiée du site internet et sur le mur des partenaires.

* Conformément à l'article 238 bis du code général des impôts, vous bénéficierez d'une réduction d'impôts de 60% du montant du don.

FONDATION VINCENT VAN GOGH ARLES

FORMULAIRE D'ADHÉSION ENTREPRISES

à retourner à :

Fondation Vincent van Gogh Arles
20, rue de la liberté
13200 Arles

- MEMBRE AMI 500 €
- MEMBRE PARTENAIRE 1500 €
- MONTANT LIBRE€

MODE DE PAIEMENT*

- Par chèque à l'ordre de la Fondation Vincent van Gogh Arles
- Par virement bancaire
IBAN : FR76 1460 7002 4269 6137 9170 123
BIC : CCBPFRPPMAR

INFORMATIONS PERSONNELLES**

Entreprise - Raison sociale :

Représentée par :

E-mail :

Téléphone :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Pays :

- Je souhaite recevoir par voie électronique l'actualité de la Fondation Vincent van Gogh Arles

* Conformément à l'article 238 bis du code général des impôts, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 60 % du montant du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaire.

** Champs obligatoires

Conformément à la loi française (du 06/01/1978), vous pouvez accéder, modifier et supprimer vos informations personnelles sur demande à :
Fondation Vincent van Gogh Arles - 20, rue de la liberté - 13200 Arles ou à contact@fvvga.org